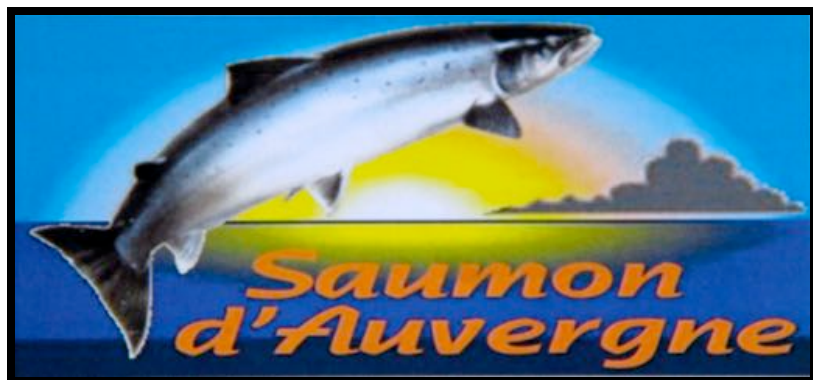




A LECHELON

Décembre 2015

Numéro 40

Magazine d'information et de liaison édité par

L'Association Protectrice du Saumon Loire-Allier

Fondée en 1946 - Agréée au titre de l'environnement en 1999

Directeur de publication Louis SAUVADET - Dépôt légal en Préfecture du Puy de Dôme

Siège Social : 14 rue PONCILLON - 63000 CLERMONT-FERRAND © APS 2002 – Droits réservés

Site internet : apsaumon.com

Editorial

En début d'année 2015, le nombre de saumons passés à Vichy était très encourageant. Ce résultat était du, en parti, à des conditions hivernales et printanières favorables. Par contre, depuis début Juin, un manque de précipitations (entre juin et novembre) et des températures très supérieures aux normales saisonnières (entre juin et septembre) n'ont pas permis à un grand nombre de migrateurs d'accéder à leurs zones de reproduction.

Les lâchers d'eau en provenance du barrage de Naussac, au vu des conditions particulières de 2015, ont eu deux effets favorables (en ce qui concerne les saumons) sur la survie :

- des tacons (et des truites) ;
- des adultes localisés en été dans les pools profonds entre la région d'Issoire (Puy de Dôme) et de La Valette (en Lozère).

Au seuil des Lorrains, les travaux se sont poursuivis cet été. Ces travaux, de notre point de vue, conforte l'analyse que nous avons faite dans notre bulletin N° 38. Espérons que le nouveau règlement d'eau, en cours d'élaboration, tienne compte des imperfections afin de rendre ce seuil « transparent » pour les migrateurs que sont les saumons et les aloses ; ceux-ci sont censés emprunter la passe à poissons de ce seuil. L'effacement d'un clapet pourrait être une solution plus efficace en ce qui concerne la transparence migratoire.

Quelle désolation de voir, en Haute-Loire, les déchets des curages de fossés d'une départementale déposés à proximité immédiate des rives de l'Allier en aval de Brioude !!!... Préalablement aux travaux, les commanditaires ont-ils fait (au moins) des analyses d'échantillons pour connaître si ces déchets étaient pollués ? A notre avis, ces déchets ne devraient pas être déversés à proximité d'un cours d'eau. Longue sera la route pour changer les mentalités et les comportements !!!!...

Evoquons très rapidement la première partie du suivi des frayères : à mi novembre, nous observons beaucoup de petits poissons sur les zones de reproduction. Les gros géniteurs, du fait d'une météo particulièrement clémente en ce début de novembre, sont ils perturbés ? Dans notre prochain bulletin un point complet sera fait.

Les pages suivantes de notre bulletin sont consacrées aux mesures prises pour les pêches du saumon en haute mer, à la composition de notre bureau et à l'arasement du seuil de La Léproserie, sur la Senouire.

L'article de fond de notre bulletin concerne les impacts négatifs des ouvrages transversaux en aval de Brioude ; l'élément déclencheur de ce sujet (qui mériterait une place plus importante) est la connaissance des informations pertinentes transmises par Monsieur Georges Plantin.

En cette fin d'année, l'Association Protectrice du Saumon remercie toutes les personnes à jour de leur adhésion. Grâce à vous, une voie indépendante et libre plaide en faveur d'une richesse patrimoniale dont la présence dépasse la joie future d'avoir un saumon au bout de la ligne. Enfin un grand merci à la municipalité de La Chomette (Haute-Loire), au Conseil Départemental du Puy de Dôme ainsi qu'aux Etablissements Cristal Union pour leur soutien financier.

A tous : adhérents, sympathisants et lecteurs de nos bulletins, le conseil d'administration de l'A. P. S. vous adresse, ainsi qu'à vos proches, tous nos vœux pour l'année 2016.

Louis SAUVADET

Le saumon un patrimoine, une valeur économique pour l'Auvergne

Dans ce numéro

Editorial

OSCAN

Organigramme APS

Continuation
écologique

Ouvrages
transversaux

Geo Lab

Brèves

OSCAN (ou NASCO)

La réunion annuelle a eu lieu à Happy Valley – Goose Bay (Canada) du 2 au 5 Juin 2015.

Premier point

L'information scientifique présentée à la réunion annuelle de l'Organisation pour la Conservation du Saumon de l'Atlantique Nord a souligné la persistance d'une faible, voir extrêmement faible, abondance du saumon dans tout l'Atlantique Nord et la nécessité d'une action urgente pour améliorer la compréhension de ces baisses d'abondance et à contrôler les menaces.

De nouvelles mesures ont été adoptées pour les pêcheries de saumon autour des îles Féroé et à l'ouest du Groenland.

Pêche du saumon dans les îles Féroé : une nouvelle mesure pluriannuelle a été convenue ; il ne devrait pas y avoir de pêche en 2016, 2017 et 2018. Dans le cadre des mesures similaires adoptées précédemment, il n'y a pas eu de pêches commerciales aux îles Féroé depuis près de 20 ans.

Pêche du saumon à l'Ouest du Groenland : un nouveau plan a été convenue dans le cadre d'une mesure réglementaire qui devrait permettre d'améliorer encore la surveillance et le contrôle de cette pêche. Malheureusement, le consensus n'a pas pu être atteint sur le niveau d'une limite de capture pour la pêche. Néanmoins, le Groenland s'est engagé à limiter sa prise totale annuelle à 45 tonnes en 2015, 2016 et 2017. (Ndr L'an dernier, le Groenland aurait récolté 57 tonnes de saumons soit environ 17 500 gros géniteurs).

Deuxième point

Assurer l'habitat accessible est essentiel à la pérennité du saumon atlantique. Un objectif principal lors de la réunion de cette semaine concerne la connectivité de la rivière avec un accent particulier sur les impacts de l'hydroélectricité. Une séance thématique, organisée avec les ONG accréditées, a eu lieu sur ce thème. De nombreuses présentations concernant les mesures prises ont été faites. Le partage de l'information ainsi obtenue aidera à la gestion future.

Le Vice-président du NASCO, Joannes Hansen, qui était le président par intérim de la réunion, a déclaré : « la perte d'habitat par la destruction, la dégradation ou la fragmentation sont des menaces majeures pour la faune dont le saumon Atlantique ne fait pas exception. Cependant, que là où l'habitat est amélioré, la ressource saumon peut prospérer en dépit de la période actuelle de faible survie en mer. »

Traduction Louis SAUVADET

D'après le communiqué de presse NASCO

NASCO = North Atlantic Salmon Conservation Organization

OCSAN = Organisation pour la Conservation du Saumon de l'Atlantique Nord

ORGANIGRAMME DE NOTRE ASSOCIATION**LE BUREAU**

Président : **Louis SAUVADET**

1^{er} vice-président : **Jean-Paul CUBIZOLLES**

Trésorier : **Norbert LARINIER**

Secrétaire : **Maurice HILAIRE**

2^{ème} vice-président : **Jean Paul PERREY**

Trésorier adjoint : **Pierre HAUTIER**

Secrétaire adjoint : **Jean Luc IMBERT**

Responsables de commissions

Site internet : Michel VERGNAUD

Relations Internationales : Emmanuel GLADEL

Responsable salons : Jean Luc IMBERT

Délégué CNSS : Jean Paul CUBIZOLLES

Représentant APS à AIDSA et délégué Paris : Jean-Louis Guillaumon

Facebook : Norbert LARINIER

Délégué Rhône-Alpes : Jean VERRUY

Techniques (Incubateurs) : Jean Claude PIERRAT

Commission litiges : Louis SAUVADET

Philippe Desboudard, Gérard Delaite, Michel Grolet et Claude Martin sont membres du conseil d'administration, ils participent aux commissions. Jean Claude Douroux et Denis Prudent sont conseillers techniques.

CONTINUITE ECOLOGIQUE AQUATIQUE**La Senouire**

La Senouire est un affluent de la rive droite de l'Allier ; elle se jette dans le plan d'eau de La Bageasse juste en amont de la digue. Un petit seuil situé à 1 km fragmentait ce petit cours d'eau. Malgré l'équipement d'une passe à poissons, les truites avaient des difficultés à passer à l'amont de ce seuil. Les quelques saumons étaient arrêtés dans leur montaison. A l'aval de ce seuil, dans le kilomètre accessible, nous pouvions voir quelques frayères à saumons chaque automne. En septembre 2015, le barrage de La Léproserie (nom du seuil) a été arasé. De ce fait, les truites et saumons pourront se déplacer sans encombre sur plus de 5 kilomètres de cours d'eau jusqu'à Lavaudieu (incontournable détour !).

Coût des travaux d'arasement : 60 000 €.



Avant les travaux (Photo Jean Vernat) - **Le Barrage de La Léproserie** - Après l'arasement (Photo Denis Prudent)

Au sujet des aménagements de migration

Nous incitons les propriétaires des seuils à entretenir leurs aménagements de transparence migratoire, surtout aux périodes critiques. En général :

- au printemps pour la montaison des saumons ;
- en mars-avril pour dévalaison des smolts ;
- en automne (surtout en Octobre), les crues en cette période de l'année favorisent la migration des saumons vers leurs lieux de frai les plus en amont des cours d'eau.

A chaque montée des eaux, des embâcles sont acheminés vers l'aval, les seuils et aménagements constituent des zones d'amoncellement d'embâcles qui diminuent l'efficacité, voir condamnent, les dispositifs de continuité écologique.

OUVRAGES TRANSVERSAUX (en aval de Brioude)

Monsieur Georges PLANTIN nous a remis quelques notes de son père Monsieur Marcel PLANTIN ; elles sont particulièrement intéressantes. Ces notes concernent la date du premier saumon capturé dans la région Brivadoise ; il s'agissait souvent d'un saumon capturé à proximité de La Bageasse à La Vieille Pile, pool à saumons situé à quelques centaines de mètres en aval du barrage. Ci joint le tableau avec les captures aux environs de Brioude.

Année	Date de la première capture à Brioude	Poids en livres	Nombre de captures estimées	Commentaires
1933	11 janvier	22	250	
1934	21 janvier	14	200	
1935	17 janvier	18	155	
1936	11 janvier	15	151	
1937	5 février	18	100	
1938	22 mai	19	1	Hiver 1937-1938 et printemps 1938 très sec
1939	13 Janvier	17	110	
1940	11 Janvier	16	300	
1941	24 Février	16	280	
1942	28 Février	18	200	
1943	26 Janvier	14	50	
1944	11 Janvier	16	220	
1945	4 Février	15	290	
1946	10 Février	16	80	
1947	24 Mars	14	30	
1948	11 Janvier	20	50	
1949	13 mars	16	2	Construction du seuil des Lorrains
1950	16 avril	16	21	
1951	15 avril	16	16	
1952	26 février	17	20	
1953	21 février	18	1	
1954	11 janvier	15	130	
1955	16 janvier	14	94	
1956	20 janvier	12	55	
1957	11 janvier	16	115	
1958	16 février	14	170	
1959	20 janvier	15	105	
1960	22 janvier	18	135	
1961	20 janvier	14	65	
1962	20 janvier	16	70	
1963	25 mars	18	75	Barrage de Vichy
1964	18 mars	16	60	
1965	20 mars	16	50	
1966	8 février	12	35	
1967	12 mars	12	97	
1968	18 février	15	65	
1969	7 février	19	150	
1970	21 janvier	17	135	
1971	16 avril	12	50	
1972	2 mars	12	100	
1973	4 février	16	34	
1974	16 février	19	100	Ouverture de la pêche le 16 février
1975				

Notes personnelles de Monsieur Marcel PLANTIN

Rappels des ouvrages transversaux ancestraux (un peu d'histoire)

Jusqu'au milieu du 17^{ième} siècle, l'Allier de Langeac à Pont du Château n'était pas considérée utilisable par les bateaux. Sur ce linéaire, de nombreux moulins existaient : Langeac, Chilhac, Lavoûte, Saint Ilpize, Tapon, Vieille Brioude, Brioude, Brassac, Coudes, Mirefleurs, Dallet et Pont du Château. Non sans peine, des pertuis furent ouverts ; ils étaient placés à l'extrémité des pélières. A l'exception de Brioude, où les chanoines-comtes décidèrent d'utiliser l'écluse de décharge du canal du moulin pour le passage des radeaux ou des bateaux.

En aval de Pont du Château, les propriétaires des moulins subissaient la pression de la corporation des bateliers : « Les Marchands Fréquentants ». A la fin du 17^{ième} siècle, en amont de Pont du Château, l'Allier fût classée navigable : l'exploitation des mines de charbon de Brassac, les besoins en bois et de combustibles à Paris, la réorganisation de la Marine, etc, modifia l'état des choses.

La pêche aux saumons, dans la rivière Allier est relativement ancienne ⁽¹⁾. Avant la révolution Française, ces pélières et moulins favorisaient cette pêche. La digue de Pont du Château a été le premier grand obstacle à la remontée des saumons pendant des siècles ; l'existence de cette pélière date d'avant 1249. Haute de cinq pieds (soit 1,624 mètre), elle était très productive : des pêches exceptionnelles, voir qualifiées de miraculeuses, étaient réalisées. Ci-dessous deux exemples de faits :

- Premier septembre 1750, un intendant écrit à son Contrôleur général « il est incroyable quelle quantité de ce poisson (saumons) on prend à cet endroit » ;
- Un pêcheur, Pierre Sarlat, a déclaré qu'au cours de l'année 1751, il avait pris 371 saumons à Pont du Château ; etc

En aval de Pont du Château et jusqu'à Nantes, des bouges (appelées aussi gords ou viraux) étaient érigés pour la capture des saumons. Les filets barrages auraient été utilisés à partir du milieu du 19^{ième} siècle.

La Bageasse (Brioude)

Valentin Montalban ⁽²⁾ situe au 14^{ième} siècle, en l'année 1312 (permission du roi Philippe le Bel), la construction de la digue de La Bageasse.

La Bageasse a été pendant des dizaines d'années le premier obstacle rencontré par les saumons lors de leur migration vers leurs lieux de frai. Dans le guide touristique vert Michelin (1973) concernant Brioude : « C'est aussi un centre de pêche et notamment de pêche au saumon, car un barrage, en amont de la ville, les gêne pour poursuivre leur remontée de l'Allier ».

La pêche dite sportive du saumon dans l'Allier débuta en 1905 en aval du barrage de la Bageasse. L'importance de ce barrage est bien apparue, quand, le 7 janvier 1918, il s'effondra. Ce fût une ruée de saumons aux alentours de Lavoûte-Chilhac et de Langeac jusqu'à sa remise en état (pendant 3 années) ; les saumons étaient rassemblés en bandes nombreuses au pied des digues du Chambon et de Langeac, obstacles peu importants, mais qui les bloquèrent pendant un certain temps.

Analyse du tableau précédent (de la page 4)

Premier constat

La construction du seuil des Lorrains a été (dont l'hiver 1948-1949 où ce barrage a verrouillé l'entrée de l'Allier aux saumons) un obstacle, pendant quelques années, qui a bloqué les saumons dans leur migration. Ce blocage fut accentué par les difficultés qu'ont ces poissons à franchir des seuils où des radiers avec des écoulements d'eau violents (vitesse élevée) lorsque la température de l'eau est inférieure à 9 / 10 degrés. D'ailleurs, ce quasi blocage des migrateurs a été à l'origine de pêches, que l'on qualifierait aujourd'hui « d'abusives » à l'aval de ce seuil. Ceci a été le facteur déclencheur d'un livre : Le SAUMON, sa vie sa pêche dans l'Allier par R. FELIX en 1951.

¹ Voir l'ouvrage de Pierre Mondanel : L'ancienne batellerie de l'Allier et de la Dore

² La pêche du saumon : dans l'Allier à la Bageasse près de Brioude (1923)

Deuxième constat

Depuis la construction du barrage de Vichy (en 1963), les saumons arrivent tardivement à Brioude.

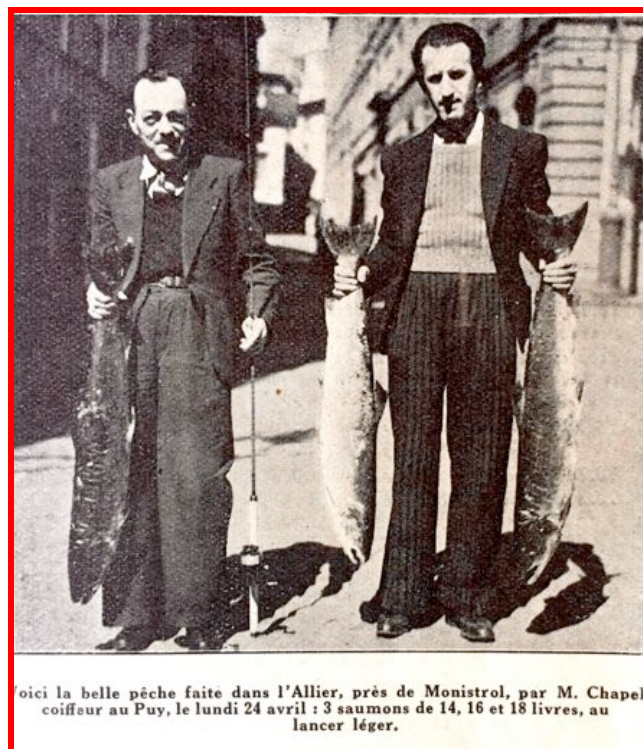
La configuration de La Bageasse était un lieu d'observation : le viaduc SNCF juste en aval du barrage, permettait l'observation des saumons.

Les rares années où les saumons étaient présents dès l'ouverture de la pêche à Brioude sont celles où les vannes avaient été levées à Vichy, soit lors de crues de l'Allier très importantes (exemple fin décembre 1973), ou d'accords entre la municipalité et les administrations (ou associations) sensibilisées dans la sauvegarde du saumon.

Commentaires

Sur un axe long comme Loire Allier, les saumons profitent des périodes où les conditions de débit, de température et de limpidité sont optimums pour poursuivre leur montaison. Le nombre de jours de ces périodes favorables, en hiver (de Novembre à mi-mars), est très variable d'une année à l'autre. Sur cette période d'environ 135 jours, ce nombre de jours favorables peut aller de 35 à plus de 100. D'autre part, chaque créneau favorable peut avoir lui même une durée d'une semaine oud'un mois, voir plus. En résumé, un hiver doux et pluvieux est favorable à des arrivées précoces de saumons à l'amont du bassin de l'Allier. Avant la construction des premiers ouvrages transversaux, si les conditions climatiques étaient réunies, les premiers saumons arrivaient à Brioude fin décembre (3) et quelques uns étaient, dès le mois de mars, présents en amont de Langeac. Les témoignages d'avant 1940, sont probants : pêches du marquis de Grammont, photo ci-contre des années 1930 parue dans La Pêche Indépendante - Notez le lieu (Monistrol) et la date (le 24 avril) !

Merci à Jacques Courmier pour la remise de cette coupure de presse



Voici la belle pêche faite dans l'Allier, près de Monistrol, par M. Chapel coiffeur au Puy, le lundi 24 avril : 3 saumons de 14, 16 et 18 livres, au lancer léger.

En général, même après la construction du seuil des Lorrains et avant les effets des extractions de granulats, les premiers saumons arrivaient aux environs de Vichy dans la première quinzaine de décembre ; c'était majoritairement des femelles de trois années d'étés de mer. Ces poissons étaient et demeurent très importants pour l'avenir de l'espèce. Il aura fallu plus de vingt ans de discussions, réunions, travaux et un litige juridique (jusqu'au Conseil d'Etat, arrêt du 11 Juillet 1986) pour arriver à faire admettre à l'ensemble des acteurs l'impact négatif du barrage de Vichy sur le saumon atlantique. Compte tenu des conditions climatiques de notre région et des périodes de migration du saumon sur l'axe Allier, les anciennes échelles à poissons de Vichy étaient inadaptées à la migration des saumons d'hiver.

Dans la deuxième moitié des années 1970, d'autres seuils transversaux sont apparus, la majorité d'entre eux sont consécutifs à l'enfoncement du lit de l'Allier et de la Loire. Enfoncement du aux extractions de granulats (avec comme conséquence l'écroulement du pont Wilson à Tours en 1978). D'autres sont des amenées d'eaux pour les centrales nucléaires. L'accumulation de ces seuils pose un problème de fond, même bien aménagé un seuil reste un obstacle, pour un migrateur :

- une ou des entrées de passe à poissons à trouver ;
- puis une succession de hauteurs ou une pente (quelques fois très rugueuse) à franchir.

Sur l'axe Loire Allier, la multiplication des ouvrages transversaux a conduit à une forte régression des saumons dits d'hiver.

(3) Voir en page 36 (édition de 1930) ou 34 (édition de 1948) le livre *Le Saumon dans le Haut Allier* d'Henri Boyer. En année exceptionnelle les premiers saumons arrivaient à Brioude fin novembre.

Faits constatés à Vichy

Ancienne échelle de la rive droite.

La majorité des saumons avaient des difficultés à trouver l'entrée de l'échelle rive droite ; celle de la rive gauche était rarement empruntée par les saumons.

Si la température de l'eau était supérieure à 9 degrés, les saumons empruntaient l'aménagement de la rive droite ; de 9 à 10 degrés, certains saumons n'arrivaient pas à atteindre le dernier palier. Ils étaient emportés à l'aval par le courant d'eau, avec quelques chocs sur la structure béton de l'échelle.

Nouvelle échelle de la rive droite (construction de 1996).

Cet aménagement a amélioré la montaison. Suite aux causes exposées ci dessus, par rapport au passé, les saumons d'hiver sont bien moins nombreux et ils sont ralentis dans leur migration plus en aval. D'après les publications disponibles (rapports annuels de LOGRAMI), les quelques saumons présents, en février ou début mars commencent à s'engager dans cette échelle à une température de 7 à 8 degrés. Une note d'optimisme : d'après notre analyse, la tendance serait à une augmentation du nombre de saumons de trois étés de mer ces dernières années ; ceci est dû à plusieurs facteurs (les principaux sont indiqués ci dessous) :

- la diminution des pêches en haute mer au Groenland et l'arrêt dans la zone des îles Féroés ;
- les aménagements de seuils (certains seuils restent à aménager, d'autres aménagements sont à améliorer ou à revoir - selon notre association) ;
- l'arrêt des pêches côtières (concerne les départements de Loire Atlantique et de Vendée) et fluviales.

Si cet accroissement se confirme, nous devrions avoir un nombre de saumons dit d'hiver qui serait très bénéfique compte tenu de leur importance pour la pérennité de l'espèce. En effet les 2 / 3 sont des saumons femelles. De plus, ces femelles jouent un grand rôle dans la première migration de novembre à juin. Tous les anciens pêcheurs ou observateurs connaissent ce phénomène. La migration automnale, juste avant le frai est très différente d'après nos observations.

Ouvrages transversaux : descente (ou devalaison) des smolts

Lors de débits très faibles, les ouvrages transversaux qui créent des retenues d'eau de longueurs significatives peuvent avoir un effet sur le temps de dévalaison des smolts : dans notre bulletin N° 38, nous avons fait part de ce problème.

Georges PLANTIN (tableau page 4) - Louis SAUVADET

J'aide les actions en faveur du Saumon Atlantique Loire Allier

J'adhère à [l'Association Protectrice du Saumon](#)



Nom (en lettres CAPITALES) : Prénom

Adresse : Courriel :

Code postal : Ville : 

Membre adhérent ☐ 25 € Membre sympathisant ☐ 30 € Membre bienfaiteur : ☐ 35 €

Ci joint la somme de€ Par chèque bancaire ☐

A l'ordre de [l'Association Protectrice du Saumon Loire Allier](#)

A Monsieur Norbert LARINIER – 16, Hameau Vieux Colombier – 63570 BRASSAC LES MINES

La carte de membre me sera renvoyée dès réception par retour de courrier

POUTES – Géo Lab un blog à consulter

hydrogeomorphologie-poutes.blogspot.fr

Ce blog fournit des informations sur l'avancement des études hydrogéomorphologiques et hydrobiologiques réalisées par les chercheurs de l'UMR 6042 GEOLAB (Laboratoire de géographie physique et environnementale) de Clermont-Ferrand.

GEOLAB est une Unité Mixte de Recherche du CNRS et des Universités de Clermont-Ferrand 2 et de Limoges.

Sur ce site, vous trouverez des informations pertinentes sur :

- la température et la conductibilité de l'Allier en fonction de son altitude ;
- l'évolution de la température de l'eau de l'Allier le 5 juillet 2015 ; exemple : l'impact des lâchers d'eau de Naussac qui se traduit par une diminution de la température de 8 degrés à Saint Etienne du Vigan / 4 degrés à Alleyras / 2 degrés à Prades par rapport à celle enregistrée à proximité de Langogne ;
- la caractérisation géomorphologique du chenal court-circuité (viel Allier) ;
- l'étude des diatomées et des macro invertébrés benthiques prélevés à l'amont, dans le tronçon court circuité (Viel Allier, du barrage de POUTES au pont de Monistrol d'Allier), et à l'aval de la restitution... etc.

Félicitations aux contributeurs de ce blog pour leur travail et la diffusion d'informations accessibles à tous.

BREVES

- Envoi d'un courrier à la police de l'eau de la Nièvre pour le règlement d'eau des Lorrains ;
- Participation à une pêche électrique vers Laveyrune (48) ;
- Envoi d'un courrier à la DDT63, avec double à l'ONEMA, au sujet du projet des Madeleines ;
- Envoi de nos réponses à la DREAL Centre au sujet des alevinages en juvéniles dans le bassin de l'Allier ;
- Participation le 12 Octobre à une réunion du SAGE Alagnon à Massiac ;
- Participation à l'ablation de l'adipeuse le 13 Octobre – Cinq personnes de notre association ont participé ;
- Visites des seuils sur l'Allier et l'Alagnon ;
- Réunion préparatoire au PLAGEPOMI le 10 novembre à Nantes ;
- Réunion de suivi environnemental relatif au barrage de Poutès le 23 novembre au Puy ;
- Visites des frayères en novembre et décembre.

Notre association sera présente au Carrefour National de la Pêche et des Loisirs les 15, 16 et 17 janvier 2016 – Grande Halle d'Auvergne à Cournon – Nous vous accueillerons

Passages (source LOGRAMI) des saumons au 14 novembre 2015 : VICHY 1176 ; POUTES 74; DESCARTES (Creuse et Gartempe) 204 .

